

Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Mercredi 14 avril 2010 à 20h, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

- Ancienne Mairie : remise en état intérieur (en régie)
 → Appartement Ancien Hospice : travaux divers (menuiseries, chauffage, etc.) 10.000,00 €uros.

Financement de l'Hôtel de Ville :

Nous tenons à faire un point précis du financement de ce projet, important pour notre commune et tant discuté en son temps. Le local est occupé par la mairie bien entendu. De plus sont loués :

→ 375 m² au Conseil Général qui occupe ces locaux pour l'Unité Territoriale, la PMI, etc. qui a laissé libre les bâtiments de l'Ancien Hospice. Un médecin occupe depuis le 1^{er} janvier une partie des locaux. A noter que les salles de réunion et autres communs (ascenseur, etc.) sont mis à disposition de cette entité.

→ 150 m² à « La Poste » qui occupe une partie du rez-de-chaussée du bâtiment et qui a laissé libre son ancien bâtiment. Il sera en vente par « LA POSTE » très certainement.

→ 35 m² pour la Trésorerie qui a laissé libre les locaux appartenant à la commune. Dans ce bâtiment est refait à neuf l'appartement (en régie) puis créé un local commercial dans l'ancien accueil de la Perception. Une personne est déjà intéressée.

Voici le plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Annuités emprunt :		Loyers annuels :	
Prêt de 450.000,00 €uros Caisse d'Épargne	32.600,00	Conseil Général	27.000,00
Prêt de finition 180.000,00 €uros Crédit Agricole	11.200,00	La Poste	11.960,00
Prêt travaux extérieurs 110.000 €uros CA	6.660,00	Trésorerie	3.000,00
Prêt achat matériel 60.000,00 €uros CA	6.652,00	Total Hôtel de Ville..... :	41.960,00
		Loyers annuels induits par transferts :	
		Ancienne Perception :	
		Appartement (loué à/c 15 mai)	5.700,00
		Local Commercial	2.400,00
		Ancien Hospice :	
		Médecin	3.300,00
		Infirmières	2.160,00
		Total général attendu..... :	55.530,00
		Avec à venir : loyers Ecole Maternelle avec rénovation appartement et création de local commercial pour 8.100,00 €uros par an.	
Total des annuités..... :	57.112,00 €	Ce qui donnera un total de revenus de :	63.620,00 €

A noter le différentiel entre recettes et dépenses en notre faveur qui nous assure un amortissement raisonnable de cet investissement qui, en fait, ne coûtera pas aux deniers de notre commune car tout est payé par des revenus nouveaux.

Financement de la Gendarmerie :

Un point là aussi pour savoir où nous en sommes de ce financement :

DEPENSES		RECETTES	
Annuités des emprunts :		Loyers perçus :	
Prêt de 310.000,00 €uros	23.650,00	Gendarmerie en 2010	51.678,00
Prêt de 700.000 €uros	31.000,00	Loyers de l'ancienne Gendarmerie :	
		Les 4 appartements loués (sur 10 mois)	18.000,00
		Total des loyers perçus suite à cet investissement :	69.678,00 €
Total des annuités..... :	54.650,00 €	Ne sont pas comptés les locaux du plus ancien bâtiment qui sont libres et prêts à être loués.	

Dans cette opération l'on peut remarquer le gain important réalisé sur cet investissement (+ 15.028,00) en 2010. De plus il faut rappeler que les annuités baissent tous les ans en raison de la méthode de remboursement en capital constant.

Les anciens locaux techniques vont être occupés sans tarder à titre gracieux ainsi que les écuries, mis à disposition d'associations.

La séance a été levée à 24 heures.